



République Française
COMMUNE DE CEVINS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

Arrondissement
d'Albertville 1

Canton n° 3

Séance du 31 mars 2023

L'An deux mil vingt-trois, le trente-et-un mars à 19h, le Conseil municipal de la commune de Cevins, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe BRANCHE, Maire, en séance ordinaire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Présents : Bernadette AMIEZ, Claude BAUDERLIQUE, Denis BIBOLLET-RUCHE, Philippe BRANCHE, Anaïs CURTILLAT, Samuel DELTOUR, Emmanuel DI LUZIO, Ginette FALCOZ-RIGOTTI, Gabriel MARQUES, Evelyne PELLICANO, Bernard PIVIER, Sébastien PIVIER, Sylvie VIARD-CRETAT, Régine VIBERT.

Absents : Marie-Christine DORIDANT

Ayant donné pouvoir : Marie-Christine DORIDANT à Claude BAUDERLIQUE

Madame Régine VIBERT a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : D.C.M N°009/23 – EMPLOIS JEUNES ÉTÉ 2023.

Vu le code général de la fonction publique,

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, diverses tâches de nettoyage et d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux sont confiées à des jeunes de la Commune, étant dans l'année de leurs 18 ans, pour une période de 15 jours chacun, pendant les mois de Juillet et Août.

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de confier diverses tâches de nettoyage et d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux aux jeunes gens de la Commune, nés en 2005, pour une période de 15 jours chacun pendant les mois de Juillet et Août 2023 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de travail relatifs à ces embauches à durée déterminée.

Copie certifiée conforme et exécutoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Philippe BRANCHE

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Transmis en Préfecture le : 05/04/23

Publié le : 05/04/23

Publié sur le site internet le : 05/04/23